



# **INFORMATION DE LA PLACE ASSURANCE : FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES ET FOURNISSEURS DE SOLUTIONS**

**24 janvier 2025**



# ORDRE DU JOUR

1. STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES
2. ARRÊT DES SIGNATURES ELECTRONIQUES
3. DORA
4. RAPPEL DU CALENDRIER DES TAXONOMIES
5. ÉVOLUTION DE LA COLLECTE ORPSNAT\_RP
6. CARTES DE VISITE FONCTIONNELLES
7. REFONTE ESURFI
8. QUESTIONS/RÉPONSES

# 1. STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES 1/3

Evolution du taux de remises et de qualité des assujettis

Arrêtés Q2 et Q3 2024

Remises SOLO QES / QRS / QES+QRS

	Taux de remise	Taux de qualité (remises valides + remises avec avertissement)	Taux de remises valides	Taux de remises avec avertissement	Taux de remises en erreur
<b>QES</b>					

Q2 2024					
QES à J+1	98,58%	100,00%	59,71%	40,29%	0,00%
QES à J+11	98,58%	100,00%	59,71%	40,29%	0,00%
QES à J+21	100,00%	100,00%	60,28%	39,72%	0,00%
Q3 2024					
QES à J+1	98,61%	100,00%	63,38%	36,62%	0,00%
QES à J+11	99,31%	100,00%	63,64%	36,36%	0,00%
QES à J+21	99,31%	100,00%	63,64%	36,36%	0,00%

QRS					
Q2 2024					
QRS à J+1	92,74%	100,00%	97,15%	2,85%	0,00%
QRS à J+11	96,37%	100,00%	97,26%	2,74%	0,00%
QRS à J+21	97,36%	100,00%	97,29%	2,71%	0,00%
Q3 2024					
QRS à J+1	92,00%	100,00%	98,19%	1,81%	0,00%
QRS à J+11	98,01%	100,00%	97,63%	2,37%	0,00%
QRS à J+21	97,68%	100,00%	97,63%	2,37%	0,00%

QES+QRS					
Q2 2024					
QES+QRS à J+1	94,59%	100,00%	84,76%	15,24%	0,00%
QES+QRS à J+11	97,07%	100,00%	85,15%	14,85%	0,00%
QES+QRS à J+21	98,20%	100,00%	85,32%	14,68%	0,00%
Q3 2024					
QES+QRS à J+1	94,14%	100,00%	86,36%	13,64%	0,00%
QES+QRS à J+11	98,43%	100,00%	86,53%	13,47%	0,00%
QES+QRS à J+21	98,21%	100,00%	86,53%	13,47%	0,00%

Taux < 95%
95% <= Taux < 97%
Taux >= 97%

Pour rappel, EIOPA analyse la qualité des remises à J+11 sur QES+QRS, le taux retenu est donc de 98,43%

- QES : les taux de remise des QES sont stables et au-dessus des attendus de l'EIOPA
- QRS : un effort de ponctualité est à poursuivre à J+1

# 1. STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES 2/3

Evolution du taux de remises et de qualité des assujettis

Arrêtés Q2 et Q3 2024

Remises SOLO QRB / QFS / QEI

Taux < 95%
95% <= Taux < 97%
Taux >= 97%

QRB					
<b>Q2 2024</b>					
QRB à J+1	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%
QRB à J+11	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%
QRB à J+21	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%
<b>Q3 2024</b>					
QRB à J+1	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%
QRB à J+11	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%
QRB à J+21	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%

QFS					
<b>Q2 2024</b>					
QFS à J+1	100,00%	100,00%	75,00%	25,00%	0,00%
QFS à J+11	100,00%	100,00%	75,00%	25,00%	0,00%
QFS à J+21	100,00%	100,00%	75,00%	25,00%	0,00%
<b>Q3 2024</b>					
QFS à J+1	100,00%	100,00%	66,67%	33,33%	0,00%
QFS à J+11	100,00%	100,00%	66,67%	33,33%	0,00%
QFS à J+21	100,00%	100,00%	66,67%	33,33%	0,00%

QEI					
<b>Q2 2024</b>					
QEI à J+1	100,00%	100,00%	60,87%	39,13%	0,00%
QEI à J+11	100,00%	100,00%	60,87%	39,13%	0,00%
QEI à J+21	100,00%	100,00%	60,87%	39,13%	0,00%
<b>Q3 2024</b>					
QEI à J+1	100,00%	100,00%	65,22%	34,78%	0,00%
QEI à J+11	100,00%	100,00%	65,22%	34,78%	0,00%
QEI à J+21	100,00%	100,00%	65,22%	34,78%	0,00%

# 1. STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES 3/3

Evolution du taux de remises et de qualité des assujettis

Arrêtés Q2 et Q3 2024

Remises GROUPE QFG / QRG

Taux < 95%
95% <= Taux < 97%
Taux >= 97%

	Taux de remise	Taux de qualité (remises valides + remises avec avertissement)	Taux de remises valides	Taux de remises avec avertissement	Taux de remises en erreur
--	----------------	---	----------------------------	--	------------------------------

**QFG**

**Q2 2024**

QFG à J+1	100,00%	100,00%	30,00%	70,00%	0,00%
QFG à J+11	100,00%	100,00%	30,00%	70,00%	0,00%
QFG à J+21	100,00%	100,00%	35,00%	65,00%	0,00%

**Q3 2024**

QFG à J+1	95,24%	100,00%	35,00%	65,00%	0,00%
QFG à J+11	100,00%	100,00%	38,10%	61,90%	0,00%
QFG à J+21	100,00%	100,00%	38,10%	61,90%	0,00%

**QRG**

**Q2 2024**

QRG à J+1	100,00%	100,00%	52,38%	47,62%	0,00%
QRG à J+11	100,00%	100,00%	52,38%	47,62%	0,00%
QRG à J+21	100,00%	100,00%	52,38%	47,62%	0,00%

**Q3 2024**

QRG à J+1	100,00%	100,00%	57,14%	42,86%	0,00%
QRG à J+11	100,00%	100,00%	59,52%	40,48%	0,00%
QRG à J+21	100,00%	100,00%	59,52%	40,48%	0,00%

## 2. ARRÊT DES SIGNATURES ELECTRONIQUES

- ⇒ **A partir du 01/07/2025**, dans un objectif de simplification, les remises à transmettre à l'ACPR via le portail OneGate ne seront plus soumises à une obligation de signature électronique (y compris pour les remises correctives et pour les exercices antérieurs)
- ⇒ La fin de l'obligation de signature concernera l'ensemble des états nationaux et européens (Prudentiel Banque et Assurance, LCBFT, Résolution)
- ⇒ Les remises télétransmises ne devront plus contenir de fichier de signature. Les remises contenant un fichier de signature seront systématiquement rejetées dans OneGate.
- ⇒ Les certificats de signature électronique et les demandes de droits à signer sont abrogés
- ⇒ Pour déposer un reporting à l'ACPR, une accréditation au portail OneGate reste nécessaire
- ⇒ Une FAQ sera prochainement publiée sur eSurfi sur l'arrêt des signatures électroniques
  
- ⇒ **Mesures transitoires pour les remises déposées avant le 1<sup>er</sup> juillet 2025 : la remise doit obligatoirement contenir un fichier de signature**

Cas	Action
1- Le certificat et les droits à signer sont valides	Vous pouvez déposer votre remise avec un fichier de signature
2- Le certificat n'est plus valide	Vous pouvez déposer votre remise avec un fichier de signature qui contiendra une anomalie non bloquante. La remise sera intégrée dans les outils de l'ACPR
3- Vous n'avez pas de certificat (nouveau remettant, nouvel agrément)	Vous pouvez contacter le SAGEMOA GARU pour un accompagnement Banque : <a href="mailto:sagemoa-garu@acpr.banque-france.fr">sagemoa-garu@acpr.banque-france.fr</a> Assurance : <a href="mailto:support-s2-assurances@acpr.banque-france.fr">support-s2-assurances@acpr.banque-france.fr</a> Téléphone unique : 01.42.44.39.00

## 3 - DORA

### Pour les Registers of Information (ROI)

- Ils seront à déposer sur le canal ONEGATE sur le domaine DRA sans signature électronique au format Plain CSV.
- Suite aux récents développements sur la collecte DORA, la première collecte est attendue sur l'arrêté du 03/2025 avec une date limite de remise au 15/04/2025.
- Il sera possible de déposer des ROI dès le 17/01/2025.

### Pour les Incident Reports (IR) et les Cyber Threats (CT)

- Ils seront à déposer sur le portail ONEGATE dans le domaine DSA sans signature électronique au format .json.
- L'ACPR procédera à leur envoi vers l'ESMA Hub qui prendra en charge la dissémination de l'information aux Autorités Européennes de Supervision.
- Il sera possible de déposer les IR et les CT dès 17/01/2025.

Une FAQ est publiée sur [le site de l'ACPR](#)

## 4. RAPPEL DU CALENDRIER DES TAXONOMIES

Reporting	Version	Publication	Date d'arrêté	Commentaire
SOLVABILITÉ II (EIOPA)	2.8.2	oct.-24	déc.-24	Cette version est qualifiée de "mineure" par l'EIOPA (en effet, les modifications sont substantielles par rapport à une hotfix classique). La version Draft a été publiée le 10/09/2024 (retours -> 07/10/2024) et la version définitive est attendue pour le 15/10/2024. La Release notes 2.8.2 est disponible sur le site EIOPA (in addition to the validation improvements, also introduces some changes limited to EIOPA reporting templates. In addition, ECB add-on was also updated).
ORPS (reporting européen)	1.4.1	oct-24	mars-25	Prise en compte de la taxonomie PF 2.9.0 hotfix publiée par EIOPA le 15/07/2024
SOLVABILITÉ I	1.0.0	oct.-23	déc.-24	Remise Excel sous le format compatible avec leur traitement par la taxonomie XBRL Les formulaires de saisie mis à disposition sur le site eSurfi-Assurance seront actualisés pour l'arrêté 2024
ORPS National (reporting RC et RP)	1.1.0.2	août-24	déc.-24	La taxonomie ORPS NAT à usage interne ACPR intègre le reporting national prudentiel (RP) à côté du reporting national comptable (RC). Remise Excel sous le nouveau format compatible avec leur traitement par la taxonomie XBRL Le formulaire de saisie sera mis à disposition sur le site eSurfi-Assurance
RAN (reporting national assurance)	1.7.1	oct.-24	déc.-24	Cette version hotfix introduit des contrôles complémentaires intra tableaux FR.13.XX
LCB-FT	2.3.1	juil-24	déc-24	Cette version comprend : - la réactivation des contrôles portant sur les lignes facultatives en 2023 - la correction de l'assertion val_tv02-1.xml (désactivée sur version 2.3.0) - l'amélioration du référencement Banque/Assurance des contrôles inter-tableaux



## 5. ÉVOLUTION DE LA COLLECTE ORPSNAT\_RP

- Conformément à l’Instruction 2023-I-01, pour les Organismes de Retraite Professionnelle Supplémentaire, des évolutions sur les modalités de remises sont applicables à partir de l’arrêté de 12/2024, pour le registre Prudentiel
- Les organismes continuent de remettre les données au format Excel, en utilisant les fichiers spécifiques qui seront *prochainement* sur le site eSurfi Assurance dans la page [Etats et notices - ORPS | eSurfi Assurance.banque-france.fr](#)

### Concernant les états RP (nouveau) :

La dernière version de la maquette Excel est à déposer dans le nouveau rapport dans OneGate. Des contrôles Excel de saisie complémentaires ont été implémentés dans certains tableaux ouverts. Un Compte Rendu de Traitement (CRT), sera restitué au remettant recensant des contrôles de cohérence portant notamment sur le formalisme, l’unicité des données.

### Concernant les états RC :

Il n’y a pas de changement structurel apporté cette année pour les états nationaux comptable ORPS (RC). Il faut néanmoins, utiliser la dernière version à jour de la maquette des états RC, *prochainement* sur le site eSurfi Assurance

Domaine Onegate	Périodicité	Libellé du rapport	Code rapport dans Onegate
RPS	Annuelle	ORPS Reporting National Prudentiel	ORPS_NATIONAL_RP
RPS	Annuelle	ORPS Reporting National Comptable	ORPS_NATIONAL_RC

## 6. CARTES DE VISITE FONCTIONNELLES

- ⇒ **Établissements non soumis à Solvabilité II (S1)** : mise à disposition de la CVF à partir de l'arrêté 12/2024. La CVF sera consultable tous les mois dans OneGate. Le 1<sup>er</sup> envoi a eu lieu le 20/01/2025.

Celle-ci intègre :

- ✓ Les collectes attendues dans le système d'information de l'ACPR
  - ✓ Les contacts de l'établissement (à déclarer par l'entité par le biais de la fiche déclarative, domaine FDS dans OneGate)
  - ✓ Le nom des superviseurs de l'ACPR en charge de l'organisme
- 
- ⇒ **Fiche déclarative** (FDS) dans OneGate : simplification de la déclaration, avec uniquement 1 formulaire : « volet contact ». Cette fiche doit être renseignée et actualisée régulièrement. Celle-ci permet de communiquer à l'ACPR les contacts des organismes
- 
- ⇒ **Demande d'accréditation** : le formulaire papier d'accréditation n'est plus requis, toute demande d'accréditation se fera directement via le portail OneGate. Pour toute demande de suppression de comptes, nous vous invitons à adresser votre liste à l'équipe support OneGate : [SUPPORT-ONEGATE@BANQUE-FRANCE.FR](mailto:SUPPORT-ONEGATE@BANQUE-FRANCE.FR)
- 
- ⇒ **OneGate Homologation** : l'environnement d'homologation du système d'information de l'ACPR évolue. Désormais, l'ensemble des périodes de référence et modules de remises quantitatives seront disponibles, via le portail OneGate Homologation

## 7. REFONTE ESURFI (1/3)

- Depuis le 06/01/2025, les sites eSurfi Banque, eSurfi Assurance et Résolution et garanties ont une **page d'accueil commune** <https://esurfi.banque-france.fr/fr>.
- Pour se rendre sur les sites dédiés, plusieurs possibilités encadrées en rouge ci-contre

### eSurfi Banque

<https://esurfi.banque-france.fr/fr/banque-accueil>

### eSurfi Assurance

<https://esurfi.banque-france.fr/fr/assurance-accueil>

### eSurfi Résolution et Garantie

<https://esurfi.banque-france.fr/fr/resolution-accueil>

- S'abonner aux actualités** : afin de recevoir les actualités publiées sur le site, vous avez la possibilité en bas de la page d'accueil de vous abonner.

### MES PRÉFÉRENCES | ESURFI BANQUE ET ASSURANCE

A noter : les abonnements de l'ancien site eSurfi ne sont pas repris. Il faut se réinscrire.

CLASSIFICATION : PUBLIC

The screenshot shows the eSurfi website homepage. At the top right, there are navigation links for Assurance, Banque, and Résolution & Garanties, all highlighted with red boxes. Below the header is a large banner with the text "Bienvenue sur eSurfi" and a sub-header "eSurfi Banque, Assurance et Résolution et garanties rassemble des informations sur les textes réglementaires applicables ou en projet, l'actualité de la supervision et de la planification de la résolution des secteurs bancaire et de l'assurance." Below this banner are three buttons: "Consulter la rubrique Assurance", "Consulter la rubrique Banque", and "Consulter la rubrique Résolution et garanties", all highlighted with red boxes. Below these buttons is a search bar with the text "Que cherchez-vous?". Below the search bar are several thematic tags: "Les thématiques du moment", "RAN - ENS", "LCB-FT Assurance", "Cartes de visite fonctionnelles Banque", and "Obligations bancaires garanties". Below these tags is a section titled "Parcourir le site eSurfi" with three cards. The first card is for "eSurfi Banque" with a sub-header "Retrouvez toutes les informations relatives aux collectes ACPR Banque Nationales et Européennes" and a button "En savoir plus" highlighted with a red box. The second card is for "eSurfi Assurance" with a sub-header "Retrouvez toutes les informations relatives aux collectes Assurance Nationales et Européennes" and a button "En savoir plus" highlighted with a red box. The third card is for "eSurfi Résolution et Garanties" with a sub-header "Retrouvez toutes les informations relatives aux collectes Résolution et Garanties" and a button "En savoir plus" highlighted with a red box. At the bottom of the page is a purple banner with the text "Inscrivez-vous à notre lettre d'information et abonnez-vous aux dernières alertes de publication" and a button "S'inscrire".

ACPR • 24/01/2025

## 7. REFONTE ESURFI (2/3)

- **Inscriptions aux réunions d'information du SAGEMOA** se feront désormais directement et uniquement sur eSurfi et non plus par mail.

Les personnes habituellement inscrites devront s'inscrire à chaque réunion.

- Avant la réunion

- L'ordre du jour sera publié
- Les informations de connexion seront communiquées par mail aux personnes inscrites

- **Contact** pour toutes questions liées à la migration du site eSurfi (structure, reprise des contenus...), s'adresser à la DEAR

[2772-POLE-DONNEES-UT@acpr.banque-france.fr](mailto:2772-POLE-DONNEES-UT@acpr.banque-france.fr)



The screenshot shows a webpage header with navigation links: Accueil > Actualités > Réunion d'information du secteur assuran... Below this is a purple banner with 'Réunions d'information Assurance' and 'eSurfi Assurance'. The main heading reads 'Réunion d'information du secteur assurantiel le 24/01/2025'. A date ' Mise en ligne le 8 Janvier 2025' is visible. To the right is an image of hands holding a glowing shield icon surrounded by various insurance-related icons like a house, car, and plane.

Le SAGEMOA (Service d'Assistance, de Gestion et de Maîtrise d'Ouvrage) de l'ACPR organise une **réunion d'information à destination des déclarants du secteur assurantiel le vendredi 24 janvier 2025 de 14h00 à 15h30.**

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au jeudi 23 janvier 18h00 ! Merci de remplir le formulaire en ligne.

S'inscrire

▪ [Accéder au formulaire d'inscription](#)

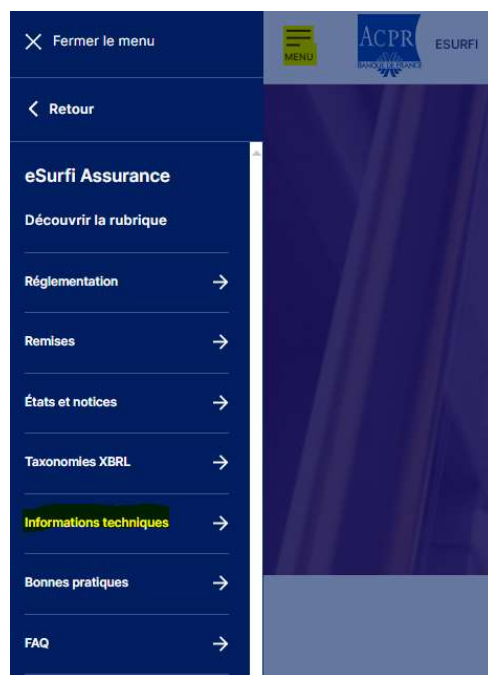
## 7. REFONTE ESURFI (3/3)

- Le menu est accessible en haut, à gauche de l'écran. Pour afficher le menu, il faut cliquer sur l'icône « Menu ». Un accès rapide aux menus est également disponible dans le bas de la page d'accueil.



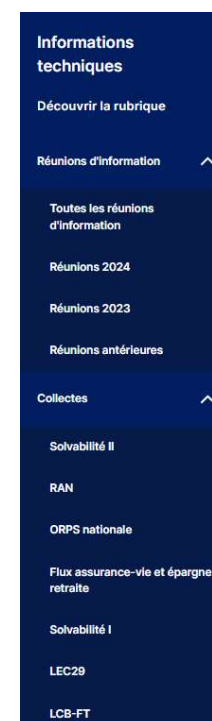
- Les informations réglementaires et taxonomiques** sont disponibles dans les menus

« Règlementation »  
« Remises »  
« États et notices »  
« Taxonomies XBRL »  
« FAQ »



- Nouveau menu « Informations techniques »** : les publications du SAGEMOA seront classées dans un menu dédié avec des sous menus

« Réunions d'information »  
« Collectes »  
« Documentation technique »





# QUESTIONS / RÉPONSES

# RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES EN SÉANCE (1/2)

- Pour toutes les questions concernant l'arrêt des signatures électroniques lors des dépôts dans Onegate.  
vous trouverez les réponses dans la communication dédiée : <https://esurfi.banque-france.fr/fr/actualites/abrogation-de-la-signature-electronique-0> et notamment ici : <https://esurfi.banque-france.fr/system/files/2025-01/Abrogation%20Signature%20%C3%A9lectronique%20V20250124.pdf>
- Pour toutes les questions concernant la mise en place de la collecte DORA (ROI, IR et CT).  
vous trouverez les réponses dans la communication dédiée :  
<https://esurfi.banque-france.fr/fr/esurfi-assurance/informations-techniques/collectes/dora/17012025-mise-en-place-de-la-collecte-dora-pour-lassurance>
- Est-ce que les remises FICOD devront se faire au format XBRL cette année ?  
Cette collecte n'est pas réalisée par l'ACPR pour le domaine de l'assurance (contrairement au domaine bancaire).
- Est-il prévu de passer le reporting national ORPS en XBRL ?  
Ce n'est pas prévu à date. L'ACPR se charge de la transformation en XBRL pour effectuer les contrôles.
- La remise ORPS National compile-t-elle à la fois les RP et RC ?  
Non, dans le cadre de la collecte ORPS National, il faut remettre les 2 rapports différents RP et RC.

## RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES EN SÉANCE (2/2)

- Quand sera ouvert la remise ORPSNAT\_RP sur OneGate ?  
Les remises ORPSNAT\_RP et ORPSNAT\_RC ont été ouvertes le 31/01/2025.
- Pour la taxonomie ORPS européenne, faut-il utiliser la taxonomie 1.3.1 ou 1.4.1 pour les remises au 31/12/2024 ?  
Pour les remises au 31/12/2024, il faut utiliser la version 1.3.1.
- Où peut-on retrouver la carte de visite fonctionnelle dans OneGate ?  
Elle se trouve dans le suivi documentaire de OneGate (Suivi / documents / Type de document = "Carte de visite fonctionnelle").
- Comment fait-on pour supprimer des contacts figurant dans la carte visite fonctionnelle ?  
Les contacts figurant dans la carte de visite fonctionnelle sont liés à la fiche déclarative (Rapport / Code du domaine = " FDS "). Il convient de la mettre à jour et la carte de visite fonctionnelle s'actualisera le mois suivant.
- Est-il possible de recevoir par mail les dates des prochaines réunions d'information ? ou faudra-t-il nécessairement venir sur la page dédiée pour les voir ?  
Il faut à nouveau s'abonner pour recevoir les notifications (cf. slide 11). Une fois cela fait, vous recevrez les dates des prochaines réunions d'information. La prochaine aura lieu le 26/05/2025.